

PREMIER L'ANNÉE... ÉDITION QUOTIDIENNE... PARABOLÉ D'ANCIEN... Les abonnements sont payables d'avance...

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL POPULAIRE

TARIF DES ANNONCES MESURE NON-PAREIL... Première insertion, par ligne... Inscriptions subséquentes, tous les jours, par ligne...

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

Parlement... Les permis de pêche... L'élection de Chicoutimi... L'affaire McCreedy Langevin... Discours de M. Tarte...

montée par une clique pour son avantage et bénéfice personnel. Cette clique lui en veut parce qu'il refuse de lui permettre de se servir de son nom sans sa permission...

NOUVELLES DE MONTREAL

Le commerce de fruits.—L'exportation du bétail.—Le chemin de fer Montréal et Sorel... Montréal, 11.—Mgr Fabre et le R. P. Draper sont partis pour Québec ce soir...

NOUVELLES D'OTTAWA

Le département des douanes a été notifié de la saisie à Montréal de douze douzaines de collets de toile pour entrée au pays frauduleuse... M. E. P. Bender, le promoteur des abattoirs de Trois-Rivières est encore en cette ville...

NOUVELLE-ÉCOSSE

Les difficultés à Terre-Neuve.—Notes géographiques... Halifax, 11.—Une dépêche de Georgetown, Ile du Prince Édouard reçue ici aujourd'hui dit ce qui suit: "Cent cinquante navires des États-Unis et des provinces maritimes sont actuellement dans ce port et ne peuvent pas prendre plus de moitié de la boîtes qu'on leur offre en vente..."

NOUVELLE-ÉCOSSE

Les difficultés à Terre-Neuve ont un effet désastreux sur toute la colonie. Depuis que les troubles sont commencés, l'émigration des terre-neuviens aux États-Unis a pris des proportions vraiment alarmantes... M. Tarte termine en proposant la nomination d'un comité spécial...

Un nouveau chasse-neige

Essai très réussi sur la ligne du lac Saint-Jean... Hier l'après-midi, vers deux heures, plusieurs actionnaires de la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean, ainsi que la plupart des journalistes de cette ville, présentaient passage à bord d'un train composé d'un locomoteur de première classe...

Franc de Port

Sur demande, on recevra franc de port, un pamphlet court mais intéressant sur le traitement des éruptions cutanées, Scrofules, Syphilis et autres maladies avec la



ALSEPAREILLE Sandham

The WINDSOR Mfg. Co. P. O. Boite 2050. Montréal, P. Q.

Femmes qui savent une chose importante.

QUAND elles font un tour de ménage, elles ont besoin d'un TARBOS... TARBOS est indispensable dans un établissement domestique ou industriel...

TARBOS BROS

No 77, rue Adélaïde Ouest, seuls Manufacturiers... Compagnie de Teinturerie à Vapeur et Nettoyage de Tapis de Québec

Compagnie de Teinturerie à Vapeur et Nettoyage de Tapis de Québec

Notre machines sont spécialement à nettoyer les tapis et les étoffes de valeur des Dames de Québec... Les propriétaires désirent aussi informer que tous les habits d'hommes ou de femmes sont lavés, repassés, pressés et remis à neuf...

A VENDRE UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située à St-Nicolas, sur le fleuve St-Laurent, contenant 42 arpents... A VENDRE Deux magnifiques logements situés au deuxième étage, portant les Nos 120, rue de la Rivière...

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située à St-Nicolas, sur le fleuve St-Laurent, contenant 42 arpents... A VENDRE Deux magnifiques logements situés au deuxième étage, portant les Nos 120, rue de la Rivière...

AUX VOYAGEURS

Vous pouvez maintenant vous procurer des billets pour toutes les lignes ci-dessous nommées au No 87, RUE DU PONT... Le Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean, Québec, Montmorency & Charlevoix, le Grand-Tronc, l'Intercolonial, le Québec Central, la Compagnie de Navigation de Richelieu & Ontario et un grand nombre d'autres y compris plusieurs compagnies transatlantiques.

PIANOS

M. N. DERY, Facteur d'Orgues, informe le public qu'il a dans son atelier, de magnifiques pianos neufs, qu'il vendra à bonnes conditions, au No 506, rue et faubourg St-Jean, Québec.

L'EAU ST-LEON

Pour tous Désordres internes et externes... Cette Eau est Nutritive, Fortifiante et préserve une vie longue, la force et la beauté, etc.

Le Rendez-vous

— DU — Monde élégant

J. Emile Caron & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS No 117, RUE ST-JEAN HAUTE-VILLE

A. S. FALARDEAU

PHOTOGRAPHE 783 RUE SAINT-VALER 783

Terre à vendre

UN TERRE de 32 arpents, dans 12 en culture, située à St-Ubalde, rang St-Athélie, avec grange et maison... A LOUER UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean...

A LOUER

UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean... A LOUER UN LOGEMENT de 7 chambres au dessus du magasin Beaujeu, rue de la Fabrique...

Maison à louer

A St-Catherine, du côté ouest de la station, une belle maison comprenant 5 chambres à louer à bonnes conditions... Maison à vendre ou à louer A St-Catherine, près de l'Église, une belle résidence pour la saison d'été...

Maisons à louer

Deux magnifiques logements situés au deuxième étage, portant les Nos 120, rue de la Rivière... A vendre ou à louer pour l'été Une fort jolie résidence d'été avec jardins et écuries à St-Laurent, Ile d'Orléans, à 12 arpents de long appartenant à M. F. Levesque...

Le Vapeur "Montmagny" Capt. Vien

Après le 5 courant, et jusqu'à avis contraire, le temps et les circonstances le permettant, fera le voyage comme suit, (Dimanche et jour de fêtes excepté): De Québec De St-Jean 6:00 A. M. De St-Michel 6:30 A. M. De St-Laurent 8:00 A. M. Le Samedi Berthier 3:00 A. M. De St-Jean 4:00 A. M. De St-Michel 5:00 A. M. De St-Laurent 6:00 A. M. 11 mai 1891

T. E. SAVARD

COIN DES RUES ST-VALER ET ST-OURS... Informez vos amis et le public en général, qu'il a reçu de première main une quantité de VOYEURS NOUVEAUX, tant que BUTTOYS et WAGONS de famille, Phœtos et de diégnant d'autres voitures très confortables et de diégnant qualité, le tout est à vendre ou à louer, des prix très modérés. Tous personnes désirant confier leurs chevaux en pension seront assurés d'avoir pleine satisfaction. Téléphone 733

La Grâce de Dieu

GRAND ROMAN PAR ADOLPHE D'ENNERY... — Que faites-vous ? lui demanda le greffier. — Il faut appuyer les portants sur un autre point. — Pourquoi ? Encore du temps perdu ?

Le Rendez-vous

— DU — Monde élégant

J. Emile Caron & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS No 117, RUE ST-JEAN HAUTE-VILLE

A. S. FALARDEAU

PHOTOGRAPHE 783 RUE SAINT-VALER 783

Terre à vendre

UN TERRE de 32 arpents, dans 12 en culture, située à St-Ubalde, rang St-Athélie, avec grange et maison... A LOUER UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean...

A LOUER

UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean... A LOUER UN LOGEMENT de 7 chambres au dessus du magasin Beaujeu, rue de la Fabrique...

Maison à louer

A St-Catherine, du côté ouest de la station, une belle maison comprenant 5 chambres à louer à bonnes conditions... Maison à vendre ou à louer A St-Catherine, près de l'Église, une belle résidence pour la saison d'été...

Maisons à louer

Deux magnifiques logements situés au deuxième étage, portant les Nos 120, rue de la Rivière... A vendre ou à louer pour l'été Une fort jolie résidence d'été avec jardins et écuries à St-Laurent, Ile d'Orléans, à 12 arpents de long appartenant à M. F. Levesque...

Le Vapeur "Montmagny" Capt. Vien

Après le 5 courant, et jusqu'à avis contraire, le temps et les circonstances le permettant, fera le voyage comme suit, (Dimanche et jour de fêtes excepté): De Québec De St-Jean 6:00 A. M. De St-Michel 6:30 A. M. De St-Laurent 8:00 A. M. Le Samedi Berthier 3:00 A. M. De St-Jean 4:00 A. M. De St-Michel 5:00 A. M. De St-Laurent 6:00 A. M. 11 mai 1891

T. E. SAVARD

COIN DES RUES ST-VALER ET ST-OURS... Informez vos amis et le public en général, qu'il a reçu de première main une quantité de VOYEURS NOUVEAUX, tant que BUTTOYS et WAGONS de famille, Phœtos et de diégnant d'autres voitures très confortables et de diégnant qualité, le tout est à vendre ou à louer, des prix très modérés. Tous personnes désirant confier leurs chevaux en pension seront assurés d'avoir pleine satisfaction. Téléphone 733

La Grâce de Dieu

GRAND ROMAN PAR ADOLPHE D'ENNERY... — Que faites-vous ? lui demanda le greffier. — Il faut appuyer les portants sur un autre point. — Pourquoi ? Encore du temps perdu ?

Le Rendez-vous

— DU — Monde élégant

J. Emile Caron & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS No 117, RUE ST-JEAN HAUTE-VILLE

A. S. FALARDEAU

PHOTOGRAPHE 783 RUE SAINT-VALER 783

Terre à vendre

UN TERRE de 32 arpents, dans 12 en culture, située à St-Ubalde, rang St-Athélie, avec grange et maison... A LOUER UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean...

A LOUER

UN LOGEMENT de 5 chambres au No 311, rue St-Jean... A LOUER UN LOGEMENT de 7 chambres au dessus du magasin Beaujeu, rue de la Fabrique...

Maison à louer

A St-Catherine, du côté ouest de la station, une belle maison comprenant 5 chambres à louer à bonnes conditions... Maison à vendre ou à louer A St-Catherine, près de l'Église, une belle résidence pour la saison d'été...

Maisons à louer

Deux magnifiques logements situés au deuxième étage, portant les Nos 120, rue de la Rivière... A vendre ou à louer pour l'été Une fort jolie résidence d'été avec jardins et écuries à St-Laurent, Ile d'Orléans, à 12 arpents de long appartenant à M. F. Levesque...

Le Vapeur "Montmagny" Capt. Vien

Après le 5 courant, et jusqu'à avis contraire, le temps et les circonstances le permettant, fera le voyage comme suit, (Dimanche et jour de fêtes excepté): De Québec De St-Jean 6:00 A. M. De St-Michel 6:30 A. M. De St-Laurent 8:00 A. M. Le Samedi Berthier 3:00 A. M. De St-Jean 4:00 A. M. De St-Michel 5:00 A. M. De St-Laurent 6:00 A. M. 11 mai 1891

T. E. SAVARD

COIN DES RUES ST-VALER ET ST-OURS... Informez vos amis et le public en général, qu'il a reçu de première main une quantité de VOYEURS NOUVEAUX, tant que BUTTOYS et WAGONS de famille, Phœtos et de diégnant d'autres voitures très confortables et de diégnant qualité, le tout est à vendre ou à louer, des prix très modérés. Tous personnes désirant confier leurs chevaux en pension seront assurés d'avoir pleine satisfaction. Téléphone 733

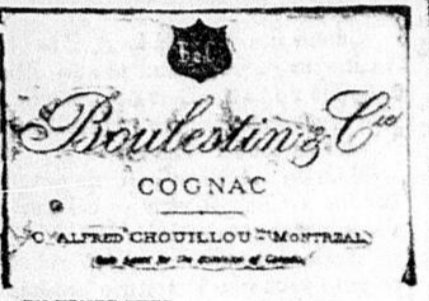
A. R. PRUNEAU et Cie

MARCHANDS-IMPORTATEURS DE Charbon, Plâtre, ciment Portland et Tuyaux de drainage écossais. 90, RUE DALHOUSIE

Amiante ! Amiante !

SPECIALITES ÉTRANGÈRES ET DOMESTIQUES
En amiant, filtres de sûreté en amiant, Carion d'amiant, Presse-écroupe (packing d'amiant), Ciment d'amiant pour conduits à vapeur...

THEO. HAMEL, No 41, Côte Lamontagne.



Théo. Hamel, 41, Côte Lamontagne

QUEBEC

MARDI, 12 MAI 1891

LA DEMONSTRATION DU JOUR

La démonstration du jour est de celles qui honorent et élèvent un peuple.

Elle sera d'autant plus belle qu'un grand sentiment l'a dicté : celui de la gratitude.

Assez peu de temps a été donné, il est vrai à l'organisation, mais l'unanimité touchante de la population, la bonne volonté qui s'est rencontrée chez tous, sont autant de facteurs qui en garantissent le succès.

Les Pères Jean de Quen, François du Péron et le frère Jean Liégeois dont les restes vénérés ont été aujourd'hui même l'objet d'un hommage public de la part de notre population, furent pour ainsi dire les premiers pionniers des missions du Canada.

Ils furent les contemporains de ces autres martyrs de la foi qui occupent une si grande place dans nos annales religieuses : les Pères de Brébeuf, Masse et Lallemand.

C'est en 1635 que le Père Jean de Quen arriva à Québec.

Il se consacra d'abord à l'instruction des enfants de la ville de Champlain, puis il passa à Montréal de 1648 à 1650.

En 1652, remontant le Saguenay, le Père Jean de Quen découvrit le lac St-Jean que l'on appelait à cette époque, en langue sauvage, Pacouagami.

Le saint missionnaire évangélisa encore quelques années les Algonquins, puis il vint mourir à Québec en 1659, victime de son zèle dans une épidémie.

Le Père Jean de Quen était âgé de 56 ans.

Le Père François Du Péron arriva à Québec en 1638 séjourna chez les Hurons jusqu'en 1641. Il mourut au Fort St-Louis, à Chambly, le 10 novembre 1655.

Quant au Frère Liégeois, il appartenait à la confrérie des frères coadjuteurs. Le Journal des Jésuites en fait un brillant éloge.

"Le Frère Liégeois a passé plusieurs années dans le Canada, et il a rendu de bons services à la mission, et spécialement au collège de Québec..."

Il parlait par nos mémoires qu'il fut toujours considéré des gouverneurs de son temps, et que nos pères avaient en lui une confiance particulière; puis que pour le service de la mission et à l'occasion de nos diverses batailles, il a plusieurs fois traversé les mers.

Comme corollaire à ces courtes notes biographiques, il convient de raconter ici les circonstances qui ont amené la découverte des ossements des trois religieux de la compagnie de Jésus déposés à l'heure actuelle dans les cryptes des Ursulines.

Ces circonstances ont été relatées au long il y a quelques années par M. Faucher de Saint-Maurice et M. le docteur Dionne, du Courrier du Canada, et c'est leur version que nous leur empruntons en ce moment.

Lord Dufferin

Notre ancien gouverneur est actuellement l'un des diplomates les plus en vue de l'Europe.

Voici comment l'apprécie M. Jacques St-Coré dans le Progrès :

L'importance que les relations anglo-américaines sont appelées à avoir dans un avenir rapproché a appelé l'attention sur l'homme qui a mené toutes les négociations encore en cours.

Voici quelques choses que une trentaine d'années qu'il est l'Élcan de la diplomatie anglaise; et, malgré ses 65 ans bien sonnés, il continue à jouer un rôle jovielle et à donner les plus grandes espérances.

Ses amis — et il en a beaucoup — aussi bien que ses ennemis — et il n'en manque pas — disent qu'il vise le portefeuille des affaires étrangères.

Son record, pour parler anglais justifié et de cela une telle ambition. Il est fort possible, maintenant que lord Granville n'est plus, que si M. Gladstone revenait au pouvoir, les mérites de lord Dufferin le feraient préférer à lord Rosebery, dont la grande force était d'être l'ami de la dynastie Bismarck ce qui n'a plus maintenant de même importance.

Commissaire royal en Syrie; contrôleur en chef en Égypte; sous-secrétaire d'État aux Indes; sous-secrétaire d'État à la guerre; gouverneur général du Canada; vice-roi des Indes; ambassadeur à Saint-Petersbourg, à Constantinople et à Rome, lord Dufferin connaît, comme pas un, tous les secrets, toutes les ficelles des relations extérieures de l'Angleterre.

Il est, sans conteste, le premier écrivain diplomatique du service anglais. Sous la plume des plus célèbres écrivains prennent des airs poétiques et littéraires. Doué d'un esprit très fin, quand il a étudié une situation politique, cette situation n'a plus de mystère pour lui. Il n'est jamais à court de raisons pour démontrer à ses chefs pourquoi la filie est nulle.

Par exemple, il est bien trop spirituel pour n'indiquer qu'un seul remède... et il a toujours au moins une bonne demi-douzaine; seulement, il laisse à ses chefs le soin de choisir le bon. Et si le ministre ne met pas la main sur le bon, comme en Syrie, au Caire et ailleurs, lord Dufferin s'en lave les mains et, comme sa réputation d'argenteur est depuis longtemps établie, c'est toujours le ministre qui a mal choisi. Il diagnostique, il ne guérit pas.

Il n'a pas son pareil pour éléguer un premier ministre ou n'importe quel homme d'État, et ceux qui l'ont des dépêches confidentielles auront de l'agrément.

Comme lord et premier Earl de Dufferin (son titre de pair de la Grande-Bretagne) sur les bancs libéraux et conservateurs, un peu pour la forme, dans la partie de M. Gladstone... Mais Irlandais, il a tout l'esprit de sa race, une certaine tendance à se croire infallible, assez de haut pour ne s'impressionner dans aucun parti et assez de sens pratique pour savoir servir à la fois son pays et ses propres intérêts... politiques; car pour les autres, lord Dufferin est d'ordinaire un homme de poète, ce qui fait que sa fortune est assez mince. Mais il se rattache à sa réputation qui est très riche. Et il y a plus d'un premier ministre qui demande, tous les matins, au ciel de le préserver d'un tel ambassadeur.

JACQUES ST-CORÉ.

Le scandale McGreevy

L'Oncle Tom et Sir Hector Langevin mis en cause

Motion de M. Tarte

Voici la motion que M. Tarte a faite hier de son siège dans la chambre des Communes :

M. Tarte propose que M. Tarte, membre de cette chambre, ayant déclaré de son siège qu'il est informé d'une manière digne de foi et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes :

Qu'en 1882 \$375,000 ayant été votés par le parlement du Canada pour la continuation de T. du Havre de Québec, les commissaires du Havre de Québec demandèrent des soumissions pour du dragage se rattachant à ces travaux.

Que M. Larkin, Connolly & Cie, entrepreneurs, firent des soumissions et obtinrent le contrat pour ce dragage.

Qu'en vue de s'assurer l'influence de l'hon. Thomas McGreevy, alors et aujourd'hui membre du parlement du Canada et membre de la Commission du Havre de Québec, par nomination du Gouvernement du Canada, Larkin Connolly & Cie s'associèrent à la commission du dit Thomas McGreevy, Robert H. McGreevy, son frère, en lui donnant un intérêt de 20 0/10 dans leur société.

Que M. Thomas McGreevy consentit à ce que son frère fit partie de cette société en déclarant qu'il avait préalablement consulté l'hon. Ministre des Travaux Publics du Canada, Sir Hector L. Langevin, et qu'il avait obtenu son assentiment.

Que ce contrat, signé le 25 septembre 1882, devait être terminé le 1er novembre 1884, mais que les dits Larkin, Connolly & Cie continuèrent à exécuter des travaux de dragage, selon les échelles de prix y mentionnées jusqu'à la fin de la saison de 1886.

Que pour aider Larkin, Connolly & Cie à obtenir le dit contrat de dragage, le dit Thomas McGreevy s'engagea à donner et donna son concours, d'une manière indue, comme commissaire du Havre, à Larkin, Connolly & Cie.

Que ce contrat fut approuvé et ratifié par un rapport au conseil de l'hon. ministre des Travaux Publics.

Que jusqu'à la dite date de 1883 M. Kinnipie et Morris, de Londres, Angleterre, avaient agi comme les ingénieurs de la Commission du Havre de Québec et que leur ingénieur résidant pour l'exécution des Travaux était M. Woodford Pilkington :

Que de conseil avec Larkin Connolly & Cie M. Thomas McGreevy résolut de faire démettre de leurs charges M. Kinnipie, Morris et Pilkington, et que de fait ils furent renvoyés de leurs emplois en 1883, et remplacés par M. Henry F. Perley et M. John

Edward Boyd, avec le consentement de l'hon. Ministre des Travaux Publics.

Que dans la même année 1883, des soumissions furent demandées pour la construction du mur transversal et de l'écluse des Travaux du Havre sur des plans et devis préparés, dans le département des Travaux Publics, sous les ordres de Henry F. Perley.

Que plusieurs soumissions furent faites et qu'entre autres soumissionnaires furent M. Larkin Connolly et Cie.

Que avant de soumissionner et en vue de s'assurer l'influence de Thomas McGreevy alors et maintenant membre du parlement canadien et membre de la commission du Havre de Québec par nomination du gouvernement, Larkin Connolly et Cie prirent avec eux en société Robert H. McGreevy lui donnant un intérêt de 30 0/10 dans la société, ce à la connaissance et du consentement du dit Thomas McGreevy.

Qu'au nombre des soumissionnaires il y avait un nommé George Beaucage entrepreneur, et un nommé John Gallagher.

Que ce fut à la suggestion du dit Thomas McGreevy que Beaucage consentit à soumissionner.

Qu'à la connaissance du dit Thomas McGreevy, les trois soumissions de Larkin Connolly & Cie, de Beaucage et Gallagher furent préparées par les membres de la société Larkin Connolly & Cie, Beaucage étant pendant tout ce temps, induit en erreur par le dit Thomas McGreevy sur le rôle qu'il jouait en cette affaire comme il l'allégué dans une poursuite qu'il a récemment intentée au dit Thomas McGreevy au sujet de ce contrat.

Que les dites soumissions furent transmises au département des Travaux Publics du Canada pour être examinées et calculées.

Que pendant que ces soumissions étaient sous examen et sous calcul dans le département des Travaux Publics du Canada, le dit Thomas McGreevy membre du parlement et de la commission du Havre par nomination du gouvernement promit d'obtenir et obtint du département des Travaux Publics du Canada et des officiers de ce département, au sujet des dites soumissions, des calculs qui s'y rattachaient, de leurs montants et prix respectifs, des renseignements qu'il offrit de communiquer avant que le résultat fut connu officiellement et qu'il communiqua à la société Larkin Connolly & Cie et à certains de ces membres individuellement.

Qu'à la connaissance du dit Thomas McGreevy les soumissions des nommés Gallagher et Beaucage étaient plus basses que celles de Larkin Connolly & Cie, mais que moyennant la promesse d'une somme de \$25,000 à lui être payée, il s'engagea à faire accepter la soumission de Larkin Connolly & Cie et qu'il suggéra à cette société et à certains de ses membres individuellement, de faire avec les dits Gallagher et Beaucage des arrangements et des manœuvres de nature à rendre les soumissions de ces derniers plus élevées que celles de la dite société, ou de nature, en tous cas, à assurer le contrat à Larkin Connolly & Cie, et que ces arrangements et manœuvres eurent lieu.

Qu'à la suite de ces arrangements et de ces manœuvres, auxquels le dit Thomas McGreevy prit une part directe, le contrat pour l'entreprise du mur transversal et de l'écluse des travaux du Havre de Québec, fut accordé à Larkin Connolly & Cie, sur un rapport au conseil de l'hon. Ministre des Travaux Publics, en date du 26 mai 1883.

Que quelques jours après, la somme de \$25,000 fut, en exécution de l'arrangement corrompu plus haut indiqué, payée au dit Thomas McGreevy, en billets promissaires signés par la société Larkin Connolly & Cie les quels billets furent dûment payés.

Que vers la même date, à savoir le 4 juin 1883, une somme de \$1000 fut versée par Larkin Connolly & Cie dans le "Langevin Testimonial Fund" un fonds destiné à être donné à Sir Hector Langevin.

Qu'au cours de l'exécution des Travaux, le dit Thomas McGreevy fit faire des changements contrairement à l'intérêt public dans les conditions du contrat.

Qu'en 1884, Thomas McGreevy alors et aujourd'hui membre du parlement du Canada et commissaire du Havre de Québec, par nomination du gouvernement convint avec la société Larkin Connolly & Cie et quelques-uns de ses membres individuellement, de leur faire obtenir un contrat pour compléter et par faire le Bassin de radoub à Lévis, l'une des conditions de la convention étant que lui, Thomas McGreevy, recevrait toute somme au-dessus de \$50,000 dans le prix du contrat.

Qu'un contrat au détriment de l'intérêt public fut signé vers le mois de juin 1884 pour l'exécution des dits travaux et que subséquentement le dit Thomas McGreevy reçut le prix stipulé dans la convention plus haut indiquée — à savoir \$22,000.

Qu'en 1883-1884, des soumissions furent demandées par le gouvernement du Canada pour l'achèvement du Bassin de Radoub d'Esquimaux, Colombie Anglaise.

Que la société Larkin, Connolly & Cie fut au nombre des soumissionnaires et que le contrat lui fut accordé par un ordre en conseil en date du 24 octobre 1884, signé par l'hon. Ministre des Travaux Publics.

Qu'avant de faire leurs soumissions, les dits Larkin, Connolly & Cie eurent avec Thomas McGreevy, membre du parlement du Canada, des entretiens et entretiens dans lesquels ils s'assurèrent de ses services pour les aider auprès du département des Travaux Publics à obtenir ce contrat.

Qu'il convint de les aider et que de fait il les aida de diverses manières, entre autres, en obtenant du département des Travaux Publics des renseignements, chiffres, calculs qui leur communiqua.

Qu'à la connaissance et du consentement du dit Thomas McGreevy et

dans le but de s'assurer son influence, Larkin, Connolly & Cie, prirent avec eux en société son frère Robert H. McGreevy lui donnant un intérêt de 20 0/10 dans la dite société.

Quo pendant l'exécution du dit contrat Thomas McGreevy a été l'agent ou l'un des agents salariés de Larkin, Connolly & Cie au près du département des Travaux Publics qu'il s'est efforcé d'obtenir et a obtenu pour eux, à leur demande, des changements considérables dans les travaux et des conditions plus avantageuses.

Que ces conditions plus avantageuses et ces changements leur ont fait réaliser, au détriment de l'intérêt public, des bénéfices très élevés.

Qu'au cours de l'exécution des travaux, des sommes considérables ont été payées par Larkin, Connolly & Cie à Thomas McGreevy pour ses services auprès du ministre des Travaux Publics, des officiers de son département et généralement pour son influence comme membre du parlement du Canada.

Qu'en considération des sommes d'argent ainsi reçues par lui et de promesses à lui faites le dit Thomas McGreevy a fourni à Larkin, Connolly & Cie des renseignements nombreux, s'est efforcé de faire faire et a fait faire par le département et l'hon. ministre des Travaux Publics dans les plans du Bassin et l'exécution des travaux des changements qui ont coûté des grandes sommes d'argent au trésor public.

Qu'il a fait lui-même des démarches auprès de certains membres du parlement du Canada pour les engager à appuyer les efforts que lui Thomas McGreevy, faisait de concert avec Larkin, Connolly & Cie pour obtenir des changements et des travaux additionnels pour lesquels de fortes sommes d'argent lui étaient offertes par les membres de cette société.

Qu'à sa suggestion, des membres du parlement du Canada furent approchés par des membres de la société Larkin, Connolly & Cie.

Que certains membres de cette société ont déclaré par écrit que ces membres du parlement canadien, avaient demandé des sommes d'argent pour exercer leur influence en faveur de Larkin, Connolly & Cie auprès du ministre des Travaux Publics et qu'ils (Larkin, Connolly & Cie) étaient convenus de leur en donner.

Que Thomas McGreevy agissant de concert avec Larkin, Connolly & Cie s'est efforcé de leur demander de faire démettre de leurs fonctions certains officiers publics employés au Travail du Bassin de Radoub pour les faire remplacer par d'autres qui conviendraient à Larkin, Connolly & Cie, ces officiers ayant encouru, pendant un temps la disgrâce de Larkin, Connolly & Cie parce qu'ils les obligeait à exécuter les travaux selon les spécifications et les contrats, et préparant leurs estimés selon les clauses du dit contrat.

Que durant l'hiver de 1886-87 Thomas McGreevy proposa et fit avec la société Larkin, Connolly & Cie un arrangement par lequel la dite société s'engagea à lui payer la somme de \$25,000 à condition qu'il obtint pour cette société la somme de 35 cts par verge cube pour le dragage de 800,000 verges dans l'aire du bassin du port de Québec.

Que le dragage du même genre et même plus difficile avait été jusque-là exécuté, à la connaissance du dit Thomas McGreevy pour une somme de 27 cts la verge cube, et même une somme moindre.

Que le dit Thomas McGreevy se servit de son influence comme membre de cette chambre auprès du département des Travaux Publics et spécialement de Henry F. Perley, pour lui faire faire à la commission du Havre de Québec un rapport favorable au paiement de cette somme de 35 cts par verge cube.

Que la correspondance échangée à ce sujet entre Henry F. Perley et Larkin, Connolly & Cie sans que les commissaires du Havre eussent été préalablement consultés, a eu lieu à la suggestion du dit Thomas McGreevy et a été conduite de façon à cacher aux yeux du parlement et du public la nature corrompue du contrat au sujet duquel il avait retiré \$27,000.

Que Larkin, Connolly et Cie ont payé en argent au dit Thomas McGreevy la somme de \$20,000 en exécution de l'arrangement plus haut indiqué, et qu'à sa demande même \$5,000 furent laissées pour faire nommer le dit McGreevy député à la chambre des Communes du Canada, aux élections générales de février 1887, entre les mains de l'un des membres de la société, qui trouvant cette somme insuffisante ajouta \$2000 autres.

Que le 23 mai 1887, en exécution de l'arrangement plus haut indiqué, et par les efforts, l'influence et l'intervention de dit Thomas McGreevy, et sans qu'aucune soumission ait été demandée, un contrat a été passé entre les commissaires du Havre de Québec et les dits Larkin Connolly et Cie pour tout le dragage de l'élévement de déblais qu'il est nécessaire de faire dans le bassin des Travaux du Havre de Québec.

Que dans l'exécution des travaux de ce contrat des fraudes considérables ont été perpétrées au détriment du trésor public et des sommes d'argent ont été payées d'une manière corrompue à des officiers sous la charge et direction de Henry F. Perley Ecr., et nommés par la commission du Havre de Québec.

Que par un ordre en conseil en date du 10 mai 1888, le gouvernement du Canada résolut de payer une somme de \$12,500 annuellement, pendant cinq ans, — \$62,500 à M. Julien Chabot à charge par lui de faire faire au vapeur l'Admiral le trajet entre Dalhousie et Gaspé pour être en communication avec le chemin de fer Intercolonial.

Que cette somme de \$12,500 a été payée depuis en la manière pourvue par l'ordre en conseil et le contrat qui lui a servi.

Que M. Julien Chabot n'a été qu'un prête-nom pour le bénéfice de M. Thomas McGreevy qui était alors et

continué d'être longtemps après le propriétaire de l'Admiral en tout ou au moins en très grande partie.

Qu'antérieurement au dix mai 1888 à savoir depuis 1883 ou 1884 le même subside de \$12,500, a été payé au dit steamer Admiral possédé à cette époque aussi par des prête-noms du dit Thomas McGreevy.

Que le dit Thomas McGreevy a touché de ce chef de 1883 à 1891 une somme d'environ \$120,000 alors qu'il était membre du Parlement du Canada.

Qu'en 1886, des soumissions furent demandées par la commission du Havre de Québec pour la construction d'un ouvrage nommé "South Wall" ou "retaining Wall."

Que M. Thomas McGreevy se procura d'officiers publics les soumissions des soumissionnaires et les fit voir à M. O. E. Murphy, Connolly et R. H. McGreevy, pour lesquels il agissait et dans le but de leur donner un avantage indu sur leurs concurrents.

Qu'ils eurent ces soumissions en leur possession pendant plusieurs heures après lesquelles elles furent renvoyées à Henry F. Perley alors à Québec par le dit Thomas McGreevy.

Que le contrat fut accordé à un nommé John Gallagher, prête-nom des dits Murphy, Connolly et R. H. McGreevy qui exécutèrent le dit ouvrage pour leur profit et avantage.

Que des changements préjudiciables à l'intérêt public mais de nature à faire réaliser de grands bénéfices aux entrepreneurs, eurent lieu dans les plans, l'exécution des travaux et dans les conditions stipulées au contrat, grâce à l'influence et à l'intervention du dit Thomas McGreevy.

Que depuis 1882 à 1890 le dit Thomas McGreevy a reçu de Larkin, Connolly & Cie et de son frère R. H. McGreevy, pour les motifs plus haut indiqués, une somme d'environ \$200,000, que pendant tout ce laps de temps il a été l'agent et le représentant salarié de Larkin, Connolly & Cie, dans la Commission du Havre de Québec, dans le parlement et auprès du département des Travaux Publics.

Qu'il a exigé à même les subsides votés par ce parlement pour la construction du chemin de la Baie des Chaleurs, et touché depuis 1886 une somme de plus de \$40,000.

Que les sommes d'argent dépensées pour les travaux indiqués dans cette motion sont de l'argent voté par le parlement du Canada et s'élèvent à environ cinq millions de piastres.

Qu'il, Thomas McGreevy, a fréquemment demandé au nom du ministre des travaux publics et reçu de Larkin, Connolly & Cie des sommes d'argent.

Que depuis 1882 jusqu'à la session actuelle le dit Thomas McGreevy a toujours vécu à Ottawa dans la même maison que l'hon. ministre des travaux publics et qu'il semble en avoir agi ainsi pour faire naître l'impression qu'il exerçait sur lui un contrôle absolu et qu'il agissait comme son représentant dans ses transactions corrompues avec eux.

Que de fait il s'est servi à mainte et mainte reprises dans ses rapports avec Larkin, Connolly & Cie du nom de l'hon. ministre des travaux publics, se faisant fort d'obtenir son concours ou leur déclarant qu'il se l'était assuré.

Qu'à la Commission du Havre de Québec il s'est servi souvent aussi du nom et de l'autorité de ce ministre.

Que certains membres de la société Larkin, Connolly & Cie ont eux-mêmes payé directement de fortes sommes d'argent provenant de contrats à l'hon. ministre des travaux publics et que des entrées de ces sommes ont été faites dans les livres de la société.

Il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir de toutes les circonstances se rattachant aux soumissions, contrats, changements et autres faits en rapport avec les sujets indiqués dans cette motion avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et avec instructions de faire rapport de tous les témoignages pris devant lui ainsi que de ses délibérations.

Maison Nouvelle à St. Roch

FORTIER, ROYER

BELLEAU

Aux fins d'associer leur commerce sur des bases plus solides. La nouvelle Maison Fortier & Royer s'est associée M. Honoré Belleau, ci-devant membre du Syndicat de Québec.

Des arrangements plus que satisfaisants arrêtés avec des maisons de bâtisseurs et manufacturiers, des grandes villes Canadiennes et Européennes, nous permettent de promettre à nos clients et au public en général l'assortiment le mieux choisi et le plus complet de Québec.

L'UNION FAIT LA FORCE

Grand Choix

DANS LES GANITURES DE MAISON

Tapis de toutes sortes, Papiers de Parquets, Tables de billards, Chaises, Étagères, Bureaux, Portes-escaliers, Fortifères de toutes sortes, Paillasses à ressorts, Matelas, Oreillers, etc.

Couchettes en Fer, depuis \$400 à \$500 haute Nouveauté.

Nous avons des Tailleurs et des Modistes d'une expérience reconnue

Nous pourrions dire que notre maison offre tout ce que les magasins de nos villes, et qu'il est réellement la maison de confiance par excellence.

D. DROLET COIN DES RUES

St-Joseph et de la Couronne

TELEPHONE 334

VENTE SPECIALE DE CORSETS

Aux Magasins Z. Paquet

Notre commerce de corsets depuis quatre ans, a été le plus prospère de nos villes, et c'est de faire une VENTE SPECIALE de corsets ligne, et j'ai, en conséquence, pris des arrangements avec un des plus grands fabricants de pays pour une quantité considérable de ces marchandises, que nous offrons aux Dames à partir de SAMEDI, le 9 Mai.

Les Corsets D. & A.

qui sont actuellement les plus populaires à nos magasins, servent les lignes qui attirent la plus notre attention, rendant cette vente, de ces corsets D. & A. sont fabriqués en tissu français et de mieux finis, et sont vendus au garanti ou l'argent sera rendu.

Aussi, Samedi nous avons pour au public plus beaux vêtements de corsets que n'ont jamais eu au Canada, depuis le plus modeste jusqu'au plus riche, et qui ont été commandés par M. CORSET SATIN, et qui ont été commandés par son Paquet peut s'attendre à voir ces corsets et nous proposons.

Cette vente se continuera tant que le public le voudra.

Z. PAQUET

Chemin de Fer Grand-Trou

FETE DE LA REINE

DES BILLETTS de retour, au prix d'un billet de première classe pour aller, seront vendus à toutes les stations de cette voie ferrée.

Les 23, 24 et 25 Mai

Pour autres informations s'adresser à la station de la compagnie et aux agents de ville. Wm. EDGAR, L. J. SEAGRAM, Ag. gén. des pass. (Grand Tronc)

DECOUVERTE PLUS D'ASTHME POUVRE CLERY — Se voir partout

Endommage-t-elle le Linge ?



Nous apprenons que quelques femmes disent de la Pearlina... c'est la meilleure chose que nous ayons encore vue pour un lavage et un nettoyage faciles...

Combien il est absurde de croire que la popularité universelle de la Pearlina, est due à autre chose qu'à son mérite merveilleux.

Combien il est absurde de croire que des millions de femmes se servent de la PEARLINE, des années consécutives, si elle endommagait les linges ou le linge.

Combien il est absurde de croire qu'un homme intelligent pourrait une fortune pour annoncer un article qui ne supporte pas l'essai le plus minutieux, (et les femmes aiment à critiquer exactement ce que la PEARLINE pourra supporter.

Attention... Des colporteurs et des épiciers peu scrupuleux offrent des contrefaçons qui portent atteinte à la réputation de la PEARLINE...

Nouveautés du Printemps

BLAIS & LEFEBVRE 11, RUE NOTRE-DAME Assortiment varié de Tweeds à Pardessus et Pantalons, Etoffes à Robes, Chapeaux, Gants, Parapluies, Entoucas, Ombrelles.

Blais & Lefebvre Chaussures

Le plus grand assortiment de Chaussures de tous genres pour dames, messieurs et enfants se trouve chez

Ant. Dassylva, No 189, rue St-Joseph

Dont le stock est maintenant au complet

Ant. Dassylva, Manufacturier et Marchand de Chaussures 189, rue St-Joseph, St-Roch

Deux ou trois Capsules Guyot

Preises au commencement du repas peuvent empêcher l'eau de Goudron contre les affections de poitrine et calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre.

Le traitement des rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour.

Cette invention comprend naturellement un double tarif. Le premier concernerait au ler juillet et durerait tant que l'Espagne n'aurait pas dénoncé, en juillet 1892, tous les traités de commerce avec les autres puissances; alors, le second entrerait en vigueur.

La convention porte que le sucre, le cacao, le café, le miel et les peaux, provenant des îles espagnoles aux Antilles, seraient traités aux Etats-Unis sans payer de droits; le tabac et le minerai de fer payeraient les droits fixés par le nouveau tarif des Etats-Unis.

En échange, les colonies espagnoles des Antilles recevraient, sans faire payer de droits, ou du moins de très faibles, le charbon, la glace, les bois, les chaussures, les vêtements, les salades, provenant des Etats-Unis. Les droits sur la farine seraient réduits à \$1.50 par baril. En ce qui concerne le sucre, le miel et les peaux, le tarif sera le même pour le sucre, le cacao, le café, le miel et les peaux.

Le tarif sur les draps et articles de nouveauté, ainsi que sur les ustensiles aratoires, ne procurerait aucun avantage matériel avant 1892, parce que les avantages réclamés par l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Belgique, à titre de nations favorisées, ce qui ferait du tort aux intérêts des Etats-Unis.

Les autorités compétentes en cette matière trouvent que, par suite de la convention, l'île de Cuba éprouverait, chaque mois, une perte de \$500,000 sur ses recettes de douane.

Le Reichstag ajourné

Berlin, 12.—Samedi, le reichstag a eu sa dernière séance et il s'est ajourné au 11 novembre prochain. Cette clôture inattendue du parlement est l'objet d'une foule de commentaires et chacun dit que le gouvernement a en peur de voir arriver le vieux Bismarck.

On dit que le chancelier travaillera à former une coalition entre les conservateurs et les libéraux-nationaux contre le gouvernement.

Le plus grand assortiment de Tapis et Prelarts dans Québec

Tapis Tapiserie à 50 cent. Tapiserie avec bordure, nouveaux Couleurs, 60 cent. par mètre. Tapis Bruxelles depuis 70c. Tapis Bruxelles avec Bordures, haute nouveauté.

Les meilleurs Prelarts anglais. Glover, Fry & Cie.

Seconde Edition

Il y avait 44 ans hier que Sir John était ministre.

M. Choquette, M. P., est allé voir au pénitencier de St-Vincent de Paul, Morin, le condamné de Montmagny.

La chambre des représentants du Massachusetts vient de voter une loi fixant à 125 pieds la hauteur maximum des maisons ou édifices dans les villes de l'Etat.

Conseil de Ville de Lévis

Le conseil de ville de Lévis n'a pas siégé hier soir faute de quorum. La prochaine séance aura lieu mercredi.

Le prochain mouvement diplomatique

Da Gualois: Quel sera le futur ambassadeur de France à Saint-Petersbourg ?

Nous disions que M. Dérais pourrait bien quitter Rome. Il paraît que ce serait pour aller à Berlin où il ferait un chassé-croisé avec M. Herbet.

On hésiterait, pour la succession de M. de Laboulaye, entre M. Billot, ambassadeur près du Quirinal, et M. le comte de Montebello, ambassadeur à Constantinople.

M. de Montebello a pour lui son titre, son nom, sa carrière, car il a été déjà deux fois attaché à l'ambassade de St-Petersbourg, en 1859 et en avril 1870.

Si M. Billot quitte Rome pour St-Petersbourg, on dit que M. de Montebello serait envoyé au Quirinal.

De toute façon, l'ambassade près la Sublime Porte serait vacante et on la destinait à M. Bourée, ministre à Bruxelles, qui a déjà été secrétaire d'ambassade à Constantinople, sous l'empire, alors que son père y était ambassadeur.

M. Patenôte, ministre à Tanger, aurait des chances d'aller à Bruxelles.

On dit, d'autre part, que M. Tirman demanderait à être compris dans le prochain mouvement diplomatique.

Un ambassadeur en traitement de 40,000 francs plus des allocations pour frais de loyer, de maison et de réception, qui varient suivant les résidences.

A Berlin, l'ambassadeur a 100,000 d'allocations, ce qui lui donne, avec ses appointements un total de 110,000 francs.

A Vienne, les allocations sont de 130,000 francs, soit 170,000 francs d'appointements.

A Constantinople, 90,000 francs, soit 130,000 francs en tout.

A Rome, l'ambassadeur près du Quirinal, comme celui près du Vatican, a 70,000 francs, soit un ensemble de 110,000 francs.

L'ambassade de Saint-Petersbourg est la plus rétribuée: le titulaire touche 210,000 francs d'allocations, c'est-à-dire 50,000 francs de plus que son collègue de Londres.

Les grands marcheurs

Rien de nouveau sous le soleil. Nous trouvons dans un vieil almanach anglais quelques détails qui prouvent que les amateurs de marche forment un datent pas d'hier.

En novembre 1773, un légiste, nommé Powell, fit le voyage de Londres à York (646 kilomètres) en six jours, et recommença le même voyage en 1788, à l'âge de cinquante-sept ans.

En avril 1809, le capitaine Barclay fit 1,000 milles (1609 kilomètres) en onze heures consécutives; un mille par heure.

Ce tour de force fut dépassé, en juillet 1811, par Thomas Sendon; 1,100 milles (1,770 kilomètres) en onze cents heures.

Le 13 juillet 1813, un nommé Aiken partit de Westminster, se rendit à Ashford, dans le comté de Kent, et revint à son point de départ en vingt-quatre heures moins quatre minutes; il avait fait 173 kilomètres.

Baker de Rochester, fit en novembre 1815, 1,610 kilomètres en vingt jours.

Enfin, et pour ne pas prolonger outre mesure cette nomenclature, un certain Eaton renouvéla, en décembre 1815, l'exploit de Thomas Sendon et marcha, sans s'arrêter, pendant cent heures, faisant un mille par heure, soit 1,770 kilomètres.

L'Espagne et les Etats-Unis

Les relations commerciales entre ces deux pays

Conclusion d'une convention

Madrid, 12.—M. Foster, l'envoyé des Etats-Unis, n'ayant pas réussi à conclure un traité général de commerce entre l'Espagne et les Etats-Unis, a consenti à la conclusion d'une simple convention sur les mêmes bases que le traité en question.

Cette convention comprend naturellement un double tarif. Le premier concernerait au ler juillet et durerait tant que l'Espagne n'aurait pas dénoncé, en juillet 1892, tous les traités de commerce avec les autres puissances; alors, le second entrerait en vigueur.

La convention porte que le sucre, le cacao, le café, le miel et les peaux, provenant des îles espagnoles aux Antilles, seraient traités aux Etats-Unis sans payer de droits; le tabac et le minerai de fer payeraient les droits fixés par le nouveau tarif des Etats-Unis.

En échange, les colonies espagnoles des Antilles recevraient, sans faire payer de droits, ou du moins de très faibles, le charbon, la glace, les bois, les chaussures, les vêtements, les salades, provenant des Etats-Unis. Les droits sur la farine seraient réduits à \$1.50 par baril. En ce qui concerne le sucre, le miel et les peaux, le tarif sera le même pour le sucre, le cacao, le café, le miel et les peaux.

Le tarif sur les draps et articles de nouveauté, ainsi que sur les ustensiles aratoires, ne procurerait aucun avantage matériel avant 1892, parce que les avantages réclamés par l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Belgique, à titre de nations favorisées, ce qui ferait du tort aux intérêts des Etats-Unis.

Les autorités compétentes en cette matière trouvent que, par suite de la convention, l'île de Cuba éprouverait, chaque mois, une perte de \$500,000 sur ses recettes de douane.

Le Reichstag ajourné

Berlin, 12.—Samedi, le reichstag a eu sa dernière séance et il s'est ajourné au 11 novembre prochain. Cette clôture inattendue du parlement est l'objet d'une foule de commentaires et chacun dit que le gouvernement a en peur de voir arriver le vieux Bismarck.

On dit que le chancelier travaillera à former une coalition entre les conservateurs et les libéraux-nationaux contre le gouvernement.

Accidents de chemin de fer

Un convoi précipité dans un ravin

Un passager tué et cinq blessés

Un homme écrasé par un convoi

Montréal, 11.—Un accident est arrivé samedi après-midi au train No. 1 du C. P. R. qui a quitté Montréal vendredi, pour les côtes du Pacifique.

L'accident est arrivé près de Starlight Lake, à 500 milles à l'ouest de Montréal. Il paraît qu'un incendie avait partiellement détruit un pont en bois situé à 20 pieds de hauteur au-dessus d'un ravin.

Le feu n'a pas été découvert assez à temps pour permettre d'arrêter le train.

La locomotive a été précipitée dans le ravin, ainsi que le char de la malle et de bagages et deux chars de colons.

Un passager nommé McAlpin, de Quincy Mass., a été tué, et cinq ou six autres ont été blessés, dont un dangereusement.

Deux chars ont pris feu, et ont été complètement détruits.

Le char de première classe, le char docteur et le char d'octroie n'ont pas quitté les rails et à l'exception d'un retard considérable, les occupants de ces chars n'ont souffert aucun dommage.

Montréal 11.—Un accident terrible est arrivé vers neuf heures, samedi, sur la voie du chemin de fer du Pacifique, vis-à-vis le carré Belleville. Des employés étaient occupés à accoupler des chars, lorsque l'un d'eux, nommé B. Messier, fit remarquer à ses compagnons, qu'il venait de voir quelque chose sur la voie. Le train, qui comptait trente-trois chars, fut arrêté de suite. Le conducteur et les autres employés se mirent à chercher. Ils découvrirent le corps d'un homme qui n'avait plus ni tête, ni bras, ni jambes: il n'y avait que le tronc. La tête était réduite en bouillie, et tout ce qu'on put retrouver de cette partie, c'est la cervelle, un morceau de la mâchoire avec une dent.

La police avertie, se rendit sur les lieux et recueillit les restes. Près des restes mutilés du défunt, on a trouvée une pipe, une blouse, un couteau et un petit flacon vide. Le défunt était un homme assez fort, bien mis et paraissant être âgé de 30 ans.

Dans une de ses poches d'habit, on a trouvé un petit papier sur lequel était écrit le nom de Henri Lamoureux. Il possédait aussi un billet de passage du Grand-Tronc. Le train qui a écrasé le malheureux était en charge du conducteur Louis P. Poirier. L'ingénieur était Henry Kelly. L'enquête du conducteur a eu lieu hier matin à l'hôpital Notre-Dame.

Plusieurs témoins ont été entendus, mais aucun n'a pu dire comment le défunt est tombé sous les roues des chars.

Après quelques minutes de délibération, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, n'imputant de blâme à personne.

Explosion à bord d'un steamer

Plusieurs personnes tuées et blessées

Domages considérables au steamer

Londres, 12.—Une terrible explosion s'est produite hier à bord du steamer anglais "Tanxeville", capitaine Carter, au moment où il allait être placé dans une cale sèche à Newport, pour y subir des réparations. Plusieurs ouvriers qui étaient à l'ouvrage sur le steamer ont été tués, et le vaisseau a été considérablement endommagé par l'explosion. Le "Tanxeville" est employé à transporter de l'huile des divers ports de l'Amérique et on croit que l'explosion a été produite par suite du gaz qui s'est dégagé de l'huile qui a été répandue dans la cale. L'explosion a été si forte que le pont a été mis en pièces. Les feux ont continué à communiquer au steamer mais on est parvenu à l'éteindre aussitôt.

On annonce officiellement que cinq hommes ont été tués et treize blessés. Une autre dépêche de Newport mande que le nombre des pertes de vie est plus grand qu'on l'a dit tout d'abord. Huit personnes employées sur le steamer ont été tuées et 25 blessées. Un certain nombre d'ouvriers employés dans les usines environnantes ont été blessés par les pièces de bois et de fer que l'explosion a lancées dans toutes les directions.

Les notes de la Verte Erin

Les délégués parliementaires ont visité hier matin, la cité, le monument Montcalm et Wolfe, les plaques d'Abraham et le monument des braves. Québec semble avoir beaucoup intéressé les distingués visiteurs.

C'est un fait certain que l'abbé J. Rendueux que vous achèterez votre épave aux conditions les plus avantageuses. 1 mai-14

Aux bibliophiles

Nous avons l'honneur de les informer que nous venons de recevoir d'Europe une importante importation de livres de tout genre; religion, sciences, littéraires, beaux-arts, etc. Une visite est sollicitée. Librairie Montmorency Laval, PRINCE & KIRKLAND, 28 rue de la Fabrique.

Ornements historiques

A la messe pontificale qui sera célébrée demain matin dans la Basilique, Son Eminence se servira de l'ornement dit de Roy. Cet ornement—qui consiste en un devant d'autel, une chasuble garnie, quatre dalmatiques et six chappes—fut donné au Chapitre de Québec par Louis XVI.

Son Eminence revêtira aussi le rocquet qui a appartenu au Vénéral François de Montmorency-Laval.

Le calice dont Son Eminence se servira pour le Saint Sacrifice est en argent massif, richement ciselé, et remonte au temps du premier évêque de Québec.

Non valets

En tweeds anglais et écossais. Habilllements faits à ordre et coupe garantie. Aussi chapeaux pour Dames garnis sans charge extra.

I. A. Fortin, rue St-Joseph, enseigne de l'Étoile d'or.

Avis important

Dans quelques jours nous aurons terminé les grands travaux d'agrandissement et d'embellissement de notre magasin et nous pourrions inaugurer nos nouvelles marchandises à un beau coup d'avantage, étant donné le large espace dont nous pourrions disposer. Assurément dans tous les départements est très considérable. Nous offrons de ce temps à un valeur de nécessité laisser les prix en conséquence pour nos autres valeurs un peu plus chères ne sont pas battues. Les draps noirs et caennais, pour la première communion, vous seront vendus au marché. Nos tweeds à habillements et pantalons, dont nous faisons un grand assortiment, ont été achetés plusieurs centaines de piastres que nous vendrons à un bon marché, car nous nous sommes procurés les manufactures étant fermées et l'ouvrage manquant ailleurs, il nous faut de toute nécessité laisser les prix en conséquence pour accommoder tout le monde. Le printemps nous importations de satin soie noir et de couleur, cramoisi, étoffe d'été, cachemire noir et de couleur, étoffe à robe, nœuds et corbeilles, dont nous pourrions disposer. Seront offerts à de bonnes conditions vu la grande que nous avons achetée.

Nous sommes de la région en chacun une à s'habiller au bon marché. En bien, l'occasion est favorable il n'y a que de vous présenter à Valier, St-Joseph, St-François, rue St-Valier, St-Joseph.

Positivement la dernière Semaine

Si vous ne vous êtes pas encore procuré de nos Chemises Blanches que nous offrons avec un Escompte de 15 p. c. au comptant.

Ne manquez pas d'y voir cette semaine, car cette vente sans précédente se terminera SAMEDI SOIR

L. A. BERGEVIN & ROY

35 à 45, rue Notre-Dame, 100 à 102, Côte Lamontagne

ANCIENNE MAISON L. A. BERGEVIN. TELEPHONE 3

CHANGEMENT DE DOMICILE PARFUMERIE - ORIZA de L. LEGRAND, 11, place de la Madeleine, PARIS. DERNIÈRES CRÉATIONS: SAVON ORIZA SOUVERAIN, POUVRE DE RIZ ORIZA, ESSENCE ORIZA, EAU DE COLOGNE ORIZA, GOUTTES ORIZA. CRÈME-ORIZA & ORIZA-LACTÉ, ESSENCE-ORIZA SOLIDIFIÉE, ORIZALINE.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DE QUEBEC

1.15 P. M. JOURS DE SEMAINE pour Montréal, Québec, Saguenay, Châteauguay et toutes les stations de la ligne de Québec à Montréal.

1.15 P. M. DIMANCHES pour Montréal et les stations intermédiaires, Toronto et Chicago et les points de la Nouvelle-Écosse, New Brunswick, Boston et les endroits intermédiaires.

10-03 P. M. JOURS DE SEMAINE pour Montréal, Québec, Saguenay, Châteauguay et toutes les stations de la ligne de Québec à Montréal.

ARRIVEE A QUEBEC

Depuis Chicago, Detroit, Toronto, Montréal, Boston et les stations intermédiaires, 6.30 A. M. et 10.03 P. M. les dimanches et les dimanches à 10.03 P. M.

Bureaux de Billets pour Québec: Hôtel St-Louis, Station du Palais, et 87 rue St-Joseph.

W. F. EGG, AGENT GÉNÉRAL DES PASSAGERS, Québec, 31 Mars 1891.

QUEBEC ST-JEAN

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, toutes les semaines arrivant à la Jonction Chambord à 8.45 P. M. et à Roberval à 6.30 P. M.

8.45 P. M.—Train mixte part tous les jours pour St-Raymond et arrive à 6.30 P. M.

ARRIVEE A QUEBEC

0.00 A. M.—Train mixte part tous les jours de Roberval et de St-Raymond arrivant à Québec à 8.00 A. M. et à Roberval à 6.30 P. M.

7.00 P. M.—Express et part de Roberval à 8.00 A. M. et de St-Raymond à 6.30 P. M. pour Québec, arrivant à Québec à 12.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay est de la Jonction Chambord et de Roberval et les endroits intermédiaires pour Roberval.

Les prix sont en vigueur pour les marchandises et les passagers.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

Les billets de voyage de première classe sont en vigueur pour les passagers et les marchandises.

NORTH BRITISH AND MERCANTILE

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'EDINBOURG ET LONDRES

Capital, trois Millions de Louis Sterling

TOTAL DE L'ACTIF \$50,376,064.02

Capital investi au Canada 3,708,817.00

BUREAU DIRECTION, MONTREAL

GILBERT SCOTT, ECR. Wm. W. Dwy & Co. W. W. McNEIL, ECR. (M. A. & M. Ogilvie) HENRI BARBEAU, ECR. (Gérant en chef, City and District Savings Bank Montreal)

THOMAS DAVIDSON, ECR. Directeur-gérant en Canada RANDALL DAVIDSON, ECR. Inspecteur

Assurance contre le Feu aux taux les plus bas

PERTES PAYÉES PROMPTEMENT JOHN LAIRD, Agent. TELEPHONE 541. 15 avrill. 113 rue St. Pierre.

IMMENSE AVANTAGE

Pas de Competition possible, presque incroyable

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS RECUES

CHEZ BILODEAU & GODBOUT A L'ENSEIGNE DU BATIMENT

CONSISTANT PRINCIPALEMENT EN Tweeds et Serges de couleurs, Chapeaux de fantaisie, Chemises en toile, Collets et poignets, Camisoles et Caleçons en coton, Cravates, etc.

A BON MARCHÉ

Pour les Dames, Un assortiment général de nouvelles Marchandises consistant en

Etoffes à nantoux, Etoffes à robes, Jerseys noirs et couleurs, Indiennes et satines, Ornements pour Robes, Garnitures, Roban de couleur, Bas de cachemire, Gants de soie, Cachemire noir et couleur, Velours de soie, Satin noirs, Soies gros grain, etc.

A BON MARCHÉ

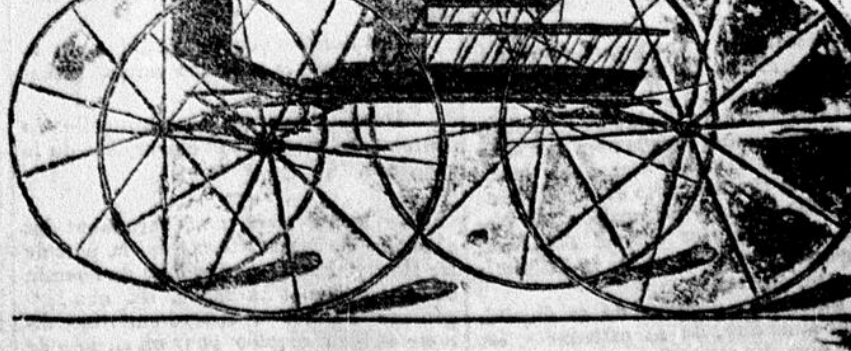
AUSSI des Cotons jaunes, Cotons blancs, coton à draps, Toile à nappes, Serviettes Mouchoirs, etc.

Qu'on se rende donc en foule chez

Bilodeau & Godbout

21, rue Notre-Dame, Basse-Ville

Banner, Concord, Wagon, Charrettes de Dame etc. Encore d'un nouveau genre pour 1891



AUSSI: Le plus grand assortiment araires de la Province

Latimer & Legaré, 273 Rue Saint Paul

